

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 9 avril 2015

Pour le Président, le Vice-Président : M. PRIBETICH

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 2 avril 2015

Publié le 10 avril 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 55

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 16

SCRUTIN : POUR : 71

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean ESMONIN	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	M. Georges MAGLICA	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Yves PIAN	Mme Corinne PIOMBINO
M. Dominique GRIMPRET	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel ROTGER	Mme Anne ERSCHENS	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	Mme Anaïs BLANC
M. André GERVAIS	Mme Frédérika DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Charles ROZOY	M. Thierry FALCONNET	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Patrick MOREAU	Mme Louise BORSATO	M. Cyril GAUCHER.
M. Abderrahim BAKA	M. Louis LEGRAND	
Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Chantal TROUWBORST	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Laurent BOURGUIGNAT	M. François DESEILLE pouvoir à M. Charles ROZOY
Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. François HELIE	M. Didier MARTIN pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Roland PONSAA	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
M. François NOWOTNY	M. François REBSAMEN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Gaston FOUCHERES	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Christine MARTIN
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérika DESAUBLIAUX
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Abderrahim BAKA.

OBJET : CULTURE ET SPORTS

Association « Vélotour » - Organisation du Dijon Vélotour 2015 - Demande de subvention

L'association « Vélotour » sollicite auprès de la Communauté Urbaine du Grand Dijon une subvention à hauteur de 14 000 € pour l'organisation de la dixième édition du Dijon Vélotour, qui se déroulera le 6 septembre 2015.

Le budget prévisionnel de l'évènement s'élève à 135 000 €.

Les recettes prévisionnelles se répartissent comme suit :

- Subventions	30 000 €
<i>dont Ville de Dijon :</i>	<i>4 000 €</i>
<i>dont Grand Dijon :</i>	<i>14 000 €</i>
<i>dont Conseil Départemental :</i>	<i>6 000 €</i>
<i>dont Conseil Régional :</i>	<i>6 000 €</i>
- Partenariats privés	45 000 €
- Participants et produits annexes	60 000 €

Cette manifestation a connu une augmentation importante du nombre de participants depuis 2006. De 3 000 participants en 2006, les éditions 2010 et 2011 ont atteint les 10 000 participants. En 2012, leur nombre a volontairement été bloqué à 8 000 pour des raisons de logistique, de sécurité et de confort des participants (fluidité du parcours). Le nombre de participants de l'édition 2013 s'est élevé à 7 003 (diminution due aux conditions climatiques annoncées) et celui de l'édition 2014 à 8 000.

Pour information, le bilan financier de l'édition 2014 du Dijon Vélotour fait apparaître un excédent à hauteur de 5 500 € pour un total de dépenses d'un montant de 112 870 € et de recettes de 118 370 € (Ville de Dijon : 4 500 € - Grand Dijon : 15 300 € - Conseil Général de Côte d'Or : 4 000 € - Partenaires privés : 43 100 € - Participants : 51 470 €).

Dijon Vélotour est une manifestation qui permet notamment de contribuer au développement de l'usage du vélo en milieu urbain et à la valorisation du patrimoine de l'agglomération dijonnaise. Plus de 160 sites ont été mis en valeur depuis la création de ladite manifestation.

Compte tenu du résultat excédentaire qui ressort du bilan financier de l'édition 2014 qui se conjugue à la volonté d'optimiser l'utilisation des fonds publics dans un contexte budgétaire contraint, il est proposé de fixer à 14 000 €, contre 15 300 € l'an passé, le montant de la subvention attribuée à l'association « Vélotour » pour l'organisation de l'édition 2015 du Dijon Vélotour.

Le versement de cette subvention interviendra selon les modalités définies dans la convention de financement entre la Communauté Urbaine du Grand Dijon et l'association « Vélotour » jointe à la présente délibération.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'accorder** une subvention de 14 000 € à l'association « Vélotour » pour l'organisation de la dixième édition du Dijon Vélotour, le 6 septembre 2015 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention de financement entre la Communauté Urbaine du Grand Dijon et l'association « Vélotour » ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire à l'application de cette décision.